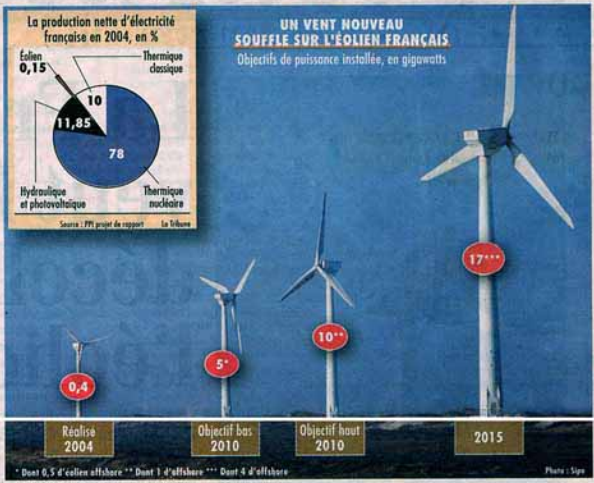


La France veut mettre le

- Seul son développement permettra à la France de remplir ses objectifs en matière d'énergies renouvelables.
- C'est ce qui ressort du rapport préparatoire au Projet pluriannuel des investissements de production électrique.
- Objectif : implanter 5.000 à 6.000 éoliennes d'ici dix ans pour assurer 6 % de la consommation électrique.

L'event de la discordance va souffler entre pro et anti-éoliennes. Selon le rapport préparatoire au Projet de programmation pluriannuelle des investissements de production électrique (dit « PPI ») que La Tribune s'est procuré, le gouvernement envisage un coup d'accélérateur spectaculaire pour « booster » l'énergie éolienne en France. Concrètement, si ce document qui sera soumis aux parlementaires début 2006 est adopté en l'état, quelque 5.000 éoliennes pourraient pousser d'ici dix ans dans notre pays jusque-là rétif à leur implantation. Il n'en compte pour l'heure qu'environ 900.

Ce rapport préparatoire à la « PPI 2005-2015 » rédigé par Jean-François Flaquer-Pierot, un haut fonctionnaire de Bercy, traduit dans les faits les grands choix énergétiques de la France pour les dix ans à venir, tels qu'ils ont été fixés par la Loi d'orientation sur l'énergie (LOE) votée le 13 juillet. La relance du nucléaire y est confirmée avec la mise en



service du nouveau réacteur EPR en 2012 à Flamanville.

Lanterne rouge. Mais la PPI « ne prévoit pas la mise en service d'un second EPR d'ici à 2015 » ce qui n'est pas une surprise pour EDF qui, après cette tête de série, se donne jusqu'à 2020 pour décider de nouvelles tranches. La disponibilité du parc nucléaire français contribue déjà pour 78 % à la production d'électricité. La PPI préconise aussi le recours à des centrales thermiques à cycle combinés à gaz pour limiter les émissions de CO₂.

Mais, sur ce point crucial, les éoliennes sont présentées comme le seul levier dont notre pays dis-

pose pour porter de 15 % à 21 % la part des énergies renouvelables dans son électricité. Cet objectif ne sera toutefois pas atteint en 2010 comme le demande l'Europe, mais au mieux « en 2013 », précise le rapport.

Pour y arriver, « les travaux de préparation de la PPI ont montré qu'il n'y avait pas [...] d'autres choix que l'éolien pour un développement significatif des énergies renouvelables ». Le potentiel serait « modeste » pour la biomasse (énergie tirée du végétal) et « marginal » pour le solaire photovoltaïque et la géothermie. Pour le rapporteur, le développement de l'éolien « devra nécessairement avoir lieu majoritairement à terre, le

potentiel de l'éolien en mer paraissant plus limité » [...]. Il est donc essentiel de parvenir à surmonter les problèmes liés à l'acceptabilité locale des projets ».

Ces lignes vont faire l'effet d'une bombe dans le camp des anti-éoliens. Aujourd'hui, au moins trois projets sur quatre sont retoqués suite à des recours déposés par des opposants locaux ou des associations. Résultat, avec 631 mégawatts (MW) installés à ce jour en France, l'électricité éolienne pèse pour à peine 0,1 % de notre production électrique. La France fait figure de lanterne rouge de l'Europe alors qu'elle dispose du deuxième gisement de vent du continent.

Mais si ce projet de PPI est confirmé, ce paradoxe appartiendra bientôt au passé. Le « scénario central » retenu dans le rapport prévoit d'atteindre « 4 gigawatts (4.000 MW) en 2010 et 12,5 gigawatts (12.500 MW) en 2016 pour l'éolien ». On attendrait ainsi 21 % d'électricité d'origine renouvelable, dont 6 % environ provenant des éoliennes (les 15 % restants provenant des barrages hydrauliques). Traduit en nombre d'éoliennes, cela veut dire que 5.000 à 6.000 machines supplémentaires seront implantées sur tout le territoire d'ici à dix ans (la puissance des turbines atteint désormais 2 MW). Soit près de 15 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2015, (à raison d'environ 1,2 million d'euros par mégawatt installé).

Appel d'offres. Le ministre délégué à l'Industrie, François Loois, a justement annoncé hier avoir retenu sept projets éoliens répartis sur toute la France représentant une puissance cumulée de 278,3 MW. « Ces projets contribueront au franchissement du cap des 2.000 MW installés attendu pour début 2007 », précise Bercy. Total, associé à l'entreprise Harpen, a notamment été sélectionné pour produire 100 millions d'euros dans l'Aveyron avec 160 emplois à la clé, « le plus grand projet éolien à terre en France » selon le groupe pétrolier.

Reste le problème du prix de rachat de l'électricité éolienne par EDF. Fixé jusque-là à 83,8 euros par MWh/heure, il va tomber à 75 euros pour ces nouveaux projets en raison d'un mécanisme de dégressivité. Les professionnels du secteur réclament donc le retour à 83 euros le MWh/heure pour assurer la rentabilité des projets. Ce qui ne ferait pas forcément les affaires d'EDF.

Jean-Christophe Féraud

arrière-plan L'ALLEMAGNE, L'ESPAGNE ET LE DANEMARK MISENT À FOND SUR CETTE ÉNERGIE

Trois pays en pointe en Europe

■ Allemagne, Espagne, Danemark. C'est le trio de tête qui s'impose en Europe en matière d'énergie éolienne. Outre-Rhin, le développement de cette électricité générée par le vent a été l'un des piliers de la politique énergétique de l'ancienne coalition entre sociaux-démocrates et Verts à Berlin, sur fond de libéralisation du secteur à la concurrence. Aujourd'hui, pas moins de 16.000 éoliennes sont visibles dans les pâturages allemands, pouvant fournir un potentiel de 18.000 mégawatts (MW) d'électricité. En réalité, le taux d'utilisation tourne autour de 20 % à 25 %, de sorte que l'énergie produite à l'instant T s'élève en moyenne entre 4.000 et 4.500 MW.

AUJOURD'HUI, PAS MOINS DE 16.000 ÉOLIENNES SONT VISIBLES DANS LES PÂTURAGES ALLEMANDS.

L'énergie éolienne couvre actuellement 6 % des besoins en électricité. Globalement, les énergies renouvelables devront fournir au moins 12,5 % du réseau en 2010 et 20 % en 2020, l'éolien devant y occuper une place croissante. Tel est l'engagement du nouveau gouvernement d'union dirigé par Angela Merkel. La Commission européenne vient du reste de complimenter l'Allemagne pour son système efficace et peu coûteux d'énergie éolienne. La loi d'avril 2000 donnant la priorité au développement des énergies renouvelables fera néanmoins l'objet d'un bilan économique d'ici à 2007, a annoncé la chancelière. De son côté, l'Espagne ne ménage pas ses efforts

pour développer l'éolien. Bien obligé : désireux de réduire son extrême vulnérabilité vis-à-vis de la hausse du prix du pétrole (49 % de sa consommation d'énergie primaire), le pays veut aussi se prémunir contre les périodes de sécheresses qui assèchent régulièrement les ressources hydroélectriques.

Engagé dans ce processus depuis le début de la décennie 90, le pays a encore relevé cet été ses objectifs dans ce domaine, portant de 13.000 à 20.000 MW la puissance éolienne installée d'ici à 2010. Ce qui devra permettre de faire passer la part de l'éolien à 15 % de la demande d'électricité. Ce rythme s'inscrit dans la continuité d'une croissance rapide, alors que le pays ne disposait que de 200 MW de puissance installée en 1997. Il est vrai que les opérateurs mettent les bouchées doubles : selon l'association des chefs d'entreprise du secteur, l'Espagne est le

pays qui a installé le plus d'éolien au monde en 2004, avec 1.744 MW.

Vestas, leader mondial. Reste enfin le Danemark, où les éoliennes font pratiquement partie du paysage. Écologues par tradition, les Danois avaient déjà installé dans leur petit pays quelque 5.500 éoliennes en 2004, représentant une capacité de 3.100 MW. Elles assurent 20 % de la consommation électrique du pays, l'objectif étant de monter à 25 % en 2008. Et l'association des industriels du secteur vise même 35 % en 2015. Confiants dans l'avenir de cette source d'énergie – le pays abrite le leader mondial de la construction d'éoliennes Vestas –, les Danois estiment que les progrès technologiques devraient permettre à l'éolien de produire de l'électricité à un prix compétitif d'ici sept à dix ans. Béatrice d'Erceville et Jean-Philippe Lacour, à Berlin